

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

26 OCT. 2012

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

<p>Date de transmission en Préfecture : 26 octobre 2012 Date de publication : 26 octobre 2012 Date de notification :</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 25</p>	<p>L'an deux mille douze, le quinze octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux, dûment convoqué le neuf octobre deux mille douze, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOUTET, Maire.</p> <p><b>Présents :</b> JC. BOUTET, JC. NOGHEROT, E. GHIRLANDA, AM. MORISSET, A. BARRAUD, G. PERIGAUD-MORLAT, D. CADU, S. BERGEON, S. GIACINTI, G. NOIRAUT, P. GILLI-SAINT-SAENS, C. SUIRE, P. CHAPRON, A DUTHOIT, P. BRAULT, A. FLEVEAU, L. PORTELANCE, L. BRUGEROLLE.</p> <p><b>Excusés :</b> T. MONTIGNY donne pouvoir à D. CADU V. BIRAULT donne pouvoir à AM. MORISSET C. GUILLE donne pouvoir à P. GILLI-SAINT-SAENS C. DUBOIS donne pouvoir à E. GHIRLANDA C. BRETHENOUX donne pouvoir à P. BRAULT M. MANTEAU donne pouvoir à A. DUTHOIT JC. ARANDA donne pouvoir à A. FLEVEAU D. BRETON</p> <p><b>Absents :</b> J. BOISSON</p> <p><b>Secrétaire :</b> S. BERGEON</p>
---	--

**Tarifs de location de salles**

Vu la délibération n° 73-2009 en date du 26 juin 2009 fixant, les tarifs de salles communales,  
Vu les évolutions des charges de fonctionnement des installations,  
Après avoir pris connaissance de l'ensemble des éléments du dossier,  
Après en avoir délibéré,

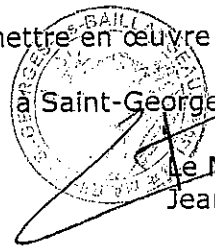
**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- approuve le principe d'une augmentation de l'ordre de 5% des tarifs de location des salles communales,
- approuve les nouveaux tarifs suivants :

	<i>Tarifs pour les usagers résidants sur la commune</i>		<i>Tarifs pour les usagers résidant hors commune</i>	
	Pour une journée (euros)	Pour deux jours (euros)	Pour une journée (euros)	Pour deux jours (euros)
<b>Repas, mariages, banquets</b>				
Salle des fêtes	157	262	210	315
Ecole du Peu	105	158	136	189
<b>Vin d'honneur</b>				
Salle des fêtes	79		105	
Ecole du Peu	52		79	

Ces nouveaux tarifs seront effectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

- charge Monsieur Le Maire de mettre en œuvre cette décision.



à Saint-Georges-lès-Baillargeaux, le 25 octobre 2012

Le Maire,  
Jean-Claude BOUTET